



bref.

L'essentiel de la dernière réunion du CE

31/05/2018



CE-EXTRAORDINAIRE

Bilan comptable 2017 du CE en présence des experts du cabinet SEMAPHORES

L'expert est revenu longuement et en détail sur la comptabilité de notre CE. Nos comptes sont sains. La gestion de nos trésoriers toujours aussi rigoureuse est saluée par l'ensemble des participants à la réunion.

Le bilan est approuvé à l'unanimité (moins une abstention du DRH représentant l'employeur pour cette séance).

En remplacement de Laurent Savio indisponible, le CE désigne à l'unanimité Eric Moro pour le représenter lors de l'Assemblée Générale des 16 et 17 juin prochain à Saint Etienne.

SUITE du CE MENSUEL du 17 MAI 2018

Présentation du bilan des réclamations 2017

Le nombre de réclamations diminue légèrement. Le mois de mars constitue toujours le pic d'activité pour les réclamations liées au contrat. Les réclamations sinistres sont plus constantes dans l'année. Dans sa présentation, la direction fait un focus sur les demandes liées à une difficulté relationnelle qui constituent 21% des réclas. Environ la moitié des demandes aboutissent à un traitement favorable au sociétaire. Les délais de traitement imposés sont globalement tenus.

Information sur la mise en place d'un outil de recrutement (pré sélection vidéo pour les candidats externes)

Les ressources humaines souhaitent résoudre une partie des difficultés de recrutement des conseillers en assurance en choisissant entre deux produits similaires : Easy Recrue et Visio Talent. La licence annuelle forfaitaire coûterait entre 3000 € et 4500 €.

Information sur la procédure « Lanceur d'alerte »

La dernière version du document légal et obligatoire, amendée grâce aux propositions des élus FO sera bientôt disponible parmi les procédures RH sur Mut@Mut.

Pour rappel il s'agit de protéger les salariés qui signaleraient une grave infraction au sein de la Mutuelle.

Bilan conciergerie 2017 et prévisions 2018-2019

Parmi la large palette de services proposés, les salariés plébiscitent le repassage, le panier de légumes bio et le relais postal. Cependant le nombre de demandes diminue depuis la création de la conciergerie en 2016. La direction rappelle le coût annuel du partenariat avec Service Personnel. Elle envisage de l'élargir au réseau commercial. Le CE ne peut que souscrire à cette ambition de dupliquer en région les différents « avantages » proposés au siège.

Sur un autre sujet, le CE réclame la présentation d'un bilan 2016 et 2017 de l'activité du « Traiteur des Garrigues ».

Pour toutes questions, rapprochez-vous des membres FO de notre CE (Ludivine, Sabrina, Damien, Josian, Sébastien et Jean-Olivier).

A noter : le 21 juin 2018 aura lieu la dernière réunion du CE, avant le passage au CSE (élection sur internet du 21 au 25 juin).